RÉGION
NORMANDIE

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE LA FORMATION SPECIALISEE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DGA RESSOURCES ET PERFORMANCE, VIE ET EVOLUTION DE LA COLLECTIVITE
SERVICE PILOTAGE RESSOURCES HUMAINES

Rouen, le 28 JUIN 2023

Objet du dossier : F3SCT du 03.07.2023 - questions diverses

Votre dossier est suivi par
Guilaine HEDOUIN
+33232768591 / Guilaine.HEDOUIN@normandie.fr

5 rue Robert Schuman CS 21129
76174 Rouen Cedex

Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les éléments d'information relatifs aux questions diverses relevant de la compétence de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

1) L'avancement du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

A ce jour, 7 DUERP ont été restitués :

- DMG
- DMAJ
- DFAP
- DVA
- DPA
- DLN
- SPRH

20 directions ou services sont encore en cours d'évaluation et il reste 4 planifications à programmer. Cela concerne :

- La DGA Economie
- La DGA RPVEC
- La DPCT
- Le Cabinet

2) La circulation des vélos à l'Abbaye aux Dames de Caen :

La circulation des vélos a toujours été interdite dans la cour d'honneur. Un affichage existe à l'entrée de la place Reine Mathilde (« cyclistes, mettez pied à terre »).
Avec le développement de la pratique du vélo et une augmentation du nombre de cyclistes, qu'il s'agisse d'agents ou d'usagers du parc, des comportements dangereux (déplacement rapide, risque de heurt avec les piétons...) ont été constatés. C'est la raison pour laquelle a été matérialisée une zone au sein de laquelle il est expressément demandé aux cyclistes de mettre pied à terre. Il s'agit de la cour d'honneur, entre l'entrée Reine Mathilde et l'accès au Parc d'Ornano.

Deux points sont particulièrement sensibles où ni piétons, ni cyclistes n'ont de visibilité :
- le croisement entre l'entrée Reine Mathilde et le cloître
- le croisement à l'angle de la cour d'honneur et de l'accès au parc d'Ornano.

Différentes approches sont testées (barrières, affichage), dans la perspective d'implanter un dispositif plus pérenne.

3) L'expérimentation relative à l'exosquelette :

Deux équipes ont été évaluées sur l'essai de l'exosquelette en conditions réelles : la première est l'équipe mobile du Havre et la seconde l'équipe mobile de Falaise.

Les premiers résultats sur l'équipe du Havre sont positifs, tant au niveau des variables objectives que subjectives, mais avec un besoin de données supplémentaires.

L'analyse des variables objectives telles que le temps de réalisation et la fréquence cardiaque n'a pour le moment pas démontré une amélioration notable :
Le temps de réalisation de la peinture au pistolet n'a pas été amélioré avec le port de l'exosquelette car l'agent portant l'exosquelette devait descendre de l'échafaudage roulant pour le déplacer et passer à la zone suivante. Ces montées/descentes, couplées à la chaleur le jour du test, et le port de la combinaison pour protéger l'exosquelette ont eu pour effet de ne pas avoir de gain sur le temps de réalisation de la tâche.

De plus, la fréquence cardiaque a eu tendance à être plus élevée qu'attendu à cause des mêmes paramètres.

L'ensemble de l'équipe de Falaise a été sensibilisée et formée au port de l'exosquelette et deux agents se sont portés volontaires pour cette évaluation.

Nous avons pu les observer sur des tâches de peinture de plafond à l'airless et des travaux de passage de câbles électriques et perçage de dalle béton en vue d'un montage de faux plafond.

Les résultats subjectifs récoltés auprès des agents par questionnaires se sont avérés très positifs.

Ces résultats sont à pondérer avec les conditions matérielles et climatiques lors de l'évaluation qui ont eu un effet « négatif » sur les variables étudiées.

Afin de consolider l'expérimentation, il faut étendre à 3 autres équipes l'évaluation : l'équipe d'Argentan a déjà été sensibilisée à l'exosquelette et est pressentie pour être évaluée en fonction des chantiers qui seront programmés dans les semaines à venir. L'expérimentation pourra ainsi être conclue et un avis sur ce dispositif pourra être formalisé.

4) L'expérimentation relative à l'éveil musculaire :

Dans le cadre de la politique de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et du maintien dans l'emploi, l'expérimentation Région en Santé d'éveil musculaire en direction des agents des lycées s'est déroulée entre novembre 2022 et décembre 2022.
En amont de la mise en œuvre, des temps d'échanges entre le médecin de prévention, l'association Siel Bleu et l'équipe Région en Santé se sont déroulés en présentiel avec les équipes des établissements concernés durant le mois de novembre 2022.

Pour mémoire cela représente 136 agents qui pouvaient participer à cette expérimentation et 10 agents relais dans 5 établissements volontaires de la Seine Maritime et du Calvados, secteurs d'intervention des médecins de prévention :

- Louise Michel, Gisors
- Victor Lépine, Caen
- Allende, Hérouville Saint Clair,
- Chartier, Bayeux
- Arcisse de Caumont, Bayeux

Quelques données :

- Les premiers échauffements en présence de Siel Bleu ont eu lieu le 7 mars 2022, suivi de 6 semaines d'accompagnement au rythme de 2 fois par semaine dans chaque établissement
- 10 relais (2 par établissement) ont été formés sur une journée pour devenir des relais dans leurs établissements
- Durant l'été 2022, les médecins de prévention ont reçu l'ensemble des agents des 5 lycées en visites médicales, qu'ils aient ou non souhaité participer à l'expérimentation. L'association a assuré le suivi en passant une fois par semaine dans chaque établissement pour suivre l'évolution et répondre aux éventuelles questions jusqu'en décembre 2022.
- Au niveau de la moyenne de participation à chaque échauffement encadré par l'association, le taux allait de 37.5% (lycée Louise Michel) à 66.67% (lycée Chartier) pour un total sur l'ensemble des établissements de 47.86% de participation.

A l'analyse des résultats fourni par Siel Bleu ainsi que les médecins de prévention, un axe d'amélioration est identifié pour les équipes des cuisines, notamment pour les impliquer davantage dans la démarche.

Au niveau des verbatim, les agents ayant participé aux échauffements sont extrêmement positifs. Leurs retours concernent principalement la cohésion, la bonne entente ainsi qu'une baisse identifiée des accidents de travail lors des premières heures de travail. Une consolidation de ces données du bilan en cours devrait conforter ces premiers retours.
Au regard de ce bilan intermédiaire, le plan d'action se construit autour d'une adaptation de l'accompagnement en direction des équipes.
Cette expérimentation va donc se poursuivre en 2024 avec d'autres lycées volontaires.

5) Le maintien et le retour à l'emploi :

Suite aux travaux démarrés dès 2021 avec les représentants syndicaux, trois volets ont été identifiés autour de cette thématique :

- Le maintien dans l'emploi d'agents en situation de santé complexe
- Le retour en emploi après un arrêt long (quel que soit le motif)
- Les procedures de reclassement / repositionnement suite à une inaptitude

A l'issue des groupes de travail des 5 mai et 16 juin derniers, 3 procédures internes de traitement des situations individuelles ont été élaborées :

- Le reclassement professionnel
- Le repositionnement professionnel
- Le retour dans l'emploi – le ré accueil

Vous trouverez en annexe les 3 schémas correspondants à ces procédures.

6) Les formations "les gestes qui sauvent" :

Le marché relatif à la sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) a été rendu infructueux suite à la réception et à l'analyse des offres en novembre 2022. L'offre tarifaire était anormalement disproportionnée par rapport à l'objet du cahier des charges.

Le service développement des compétences doit retravailler le cahier des charges et relancer un appel d'offres avant la fin de l'année.

7) La maintenance des ascenseurs des lycées :

Le nouveau marché de maintenance des ascenseurs des lycées de Seine-Maritime et de l'Eure a été notifié au prestataire OTIS le 1er avril dernier.
Des difficultés d'ordre organisationnel ont été remontées par les établissements concernés. Une réunion a donc eu lieu avec le prestataire le 21 juin afin de mettre en place des mesures correctives pour assurer les prestations jusqu'à la fermeture estivale des lycées et de convenir des mesures sur le long terme pour assurer la bonne exécution du marché.

8) Les missions du chargé de projet en charge de la sécurité au sein de la Direction des Moyens généraux :

L'objectif est de disposer d'une expertise au quotidien au sein de la Direction des Moyens Généraux, en coordination avec les autres directions ressources en la matière (Direction Vie des Agents et Direction des Bâtiments Régionaux) :

- maîtriser complètement les organes de sécurité, permettant à la direction de devenir un interlocuteur opérationnel pour les directions réalisant les travaux,
- constituer une base de connaissance partagée pour l'ensemble de la direction,
- assurer une veille règlementaire

Sur un plan général, il s'agit également d'assurer une fonction d'expert auprès de l'équipe de direction de la DMG, en animation des équipes en charge des thématiques sécurité au sein de la DMG.

Ce chargé de projet devra aussi :

- assurer la constitution et la mise à jour d'une base de connaissance sur les systèmes de sécurité et sureté de la collectivité,
- Assurer la constitution et la mise à jour d'une base de connaissance sur l'organisation d'évènements et sur les interventions d'astreinte (fiches réflexe)
- Réaliser des audits sureté réguliers des sites administratifs et proposer des mises à niveau en lien avec le service Accueil et Sécurité
- Assurer l'interface avec les directions techniques sur les travaux nécessaires, et leur suivi pour le compte de la DMG en lien avec les équipes de terrain
- Assurer une veille sur le calendrier des commissions de sécurité, les opérations de contrôle interne, sur la planification des exercices incendie et terroriste
- Assurer la veille sur la mise à jour du Plan particulier de mise en sureté pour le compte de la DMG et assister le service Accueil et sécurité dans sa mise en oeuvre
- Assurer une veille informative et juridique sur les thématiques sécurité
- Animer et mettre à jour la cartographie des risques de la DMG et des plans de continuité d'activité en lien avec les chefs de service
- Assurer le suivi des partenariats avec les forces de l'ordre et les services de secours
- Piloter les RETEX de la Direction
- -Gérer la cartographie des risques de la Direction
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour du PPMS

Le poste peut être indifféremment positionné à Rouen ou à Caen, avec une préférence pour Caen, du fait de la dimension évènementielle, et de la sensibilité du site.
Lancement du recrutement à compter de septembre 2023.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA PRESIDENTE DE LA FORMATION SPECIALISEE
EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Catherine GOURNEY-LECONTE